



COMMUNE DE
NANTEUIL-LA-FORET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 20 MARS 2021

Le conseil municipal s'est réuni samedi 20 mars 2021 à 10h00, sous la présidence du maire, Sébastien GRANGE.

Etaient présents : Emilie GOMES ALVARES, Jacky GRANGE, Sébastien GRANGE, Stéphanie JOBIN, Charline JOURNE, Laurent LAVAURE, Brigitte LESIMPLE, Richard ROZE, Olivier VICIER.

Était excusé : Thomas FALLON.

Charline JOURNE est élue secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier 2021 :

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Intervention de Monsieur Alexandre FELLNER pour présenter son projet d'exposition sur la bataille de la vallée de l'Ardre :

Monsieur FELLNER nous a présenté une partie de sa collection personnelle comprenant casques, armes, livres, journaux et divers objets historiques provenant de la bataille de la vallée de l'Ardre, incluant Nanteuil-la-Forêt et le bois de Courton.

Le conseil municipal souhaite l'aider à concrétiser son projet de musée en l'aidant notamment à trouver des salles d'exposition à Nanteuil-la-Forêt et les villages alentour.

3. Signature de la convention relative aux conditions de réalisation et d'entretien de la signalisation verticale et de la signalisation horizontale liées à l'itinéraire cyclable Reims – Epernay :

La signature de cette convention est acceptée à l'unanimité.

4. Echange CORABOEUF, délibération pour désaffectation de la parcelle :

La désaffectation de la parcelle AA207 est approuvée à l'unanimité.

L'échange de la parcelle AA207 contre la parcelle AA203 est approuvée à l'unanimité.

5. Effacement du réseau de télécommunications ruelle des Cahouriaux, délibération pour le SIEM :

L'effacement du réseau de télécommunications de la ruelle des Cahouriaux est approuvé à l'unanimité.

6. Révision des statuts de la CCGVM :

La révision des statuts de la CCGVM est approuvée à l'unanimité.

7. Adhésion au SIABAVES, délibération :

L'adhésion au SIABAVES est approuvée à l'unanimité.

8. Révision simplifiée du PLU, délibération précisant les modalités de la mise à disposition du public :

Le dossier de révision du PLU sera mis à disposition du public du 19 avril 2021 au 19 mai 2021, aux horaires habituels du secrétariat de mairie, à savoir les lundis de 12h30 à 18h30 et les mercredis de 12h30 à 17h30.

9. Vote des taux de fiscalité locale 2021 :

Les taux de fiscalité demeurent inchangés.

Le taux de 43,12% comprend la part communale de 27,61% ainsi que la part départementale de 15,51% des taxes foncières.

10. Demande de subvention de l'association « EntourAge » :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1€ par habitant (soit un total de 300€) à l'association « EntourAge » qui accompagne les personnes âgées pour leur maintien à domicile.

Le conseil municipal informe les habitants de la commune de leur possibilité de recourir à cette association.

11. Remplacement de Monsieur SART :

La charge de travail générée par l'entretien des espaces verts avec l'arrivée du printemps contraint le conseil municipal à remplacer Monsieur SART, actuellement en arrêt de travail.

Contact a été pris avec les différentes communes alentour et la CCGVM, mais aucun de leurs employés n'est disponible de façon temporaire ou ponctuelle.

Le conseil municipal envisage donc d'autres solutions pour remplacer Monsieur SART : prestation, embauche en CDD, ESAT ou autre.

12. Achat d'une tondeuse pour le micro-tracteur :

L'objectif du micro-tracteur acheté l'été dernier est de faciliter l'entretien des espaces verts grâce à ses différentes fonctionnalités « tout-en-un ». L'achat d'une tondeuse compatible avec ce micro-tracteur s'inscrit ainsi dans la parfaite continuité de cet objectif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat de cette tondeuse, pour un budget estimé entre 900€ et 1.200€.

13. Questions diverses :

- Le festival « Musiques en Champagne », organisé par la CCGVM, envisage une soirée musicale à la ferme de Presle aux alentours du 25 août, avec une jauge maximale de 100 à 150 personnes.
- La commission des impôts directs doit se réunir avant le 15/05.
- Un projet d'arbres fruitiers sur l'aire de retournement en haut du chemin de Reims est en cours : ce projet a donné lieu à une rencontre avec Mme PINEL, qui s'occupe des haies et arbres du Parc Naturel de la Montagne de Reims. La demande de projet doit être déposée avant le 30 juin. Le Parc Naturel de la Montagne de Reims prendra 70% du budget à sa charge s'il s'en occupe, et les 30% restants seront à la charge de la commune.
- Vaccination COVID-19 : la commune n'ayant pas été informée du passage du vaccibus par le Grand Reims, rien n'est prévu pour le moment.
- 5G : la 5G pourrait-elle amener d'autres opérateurs sur l'antenne communale ? Quel serait l'apport pour la commune ? Sébastien GRANGE a des difficultés à contacter les différents opérateurs. A noter que le passage à la 5G est une demande du gouvernement qui ne laisse pas de marge de manœuvre aux collectivités territoriales telles que notre commune.
- Bas-côtés au Hameau de Presle : le département a raboté les bas-côtés ; il n'y a pas d'autre

intervention prévue pour le moment.

- Repas des anciens : compte-tenu de la situation sanitaire et des restrictions actuelles, l'organisation de ce repas est en attente.
- Terrain de pétanque : un projet est à l'étude, à côté du Point I et du terrain multisport.
- Vitesse des véhicules sur le chemin de Reims : un projet d'aménagement de la chaussée pour réduire la vitesse sera étudié prochainement.
- Label « Terre Saine » : notre village est éligible à ce label. Les formulaires de candidature et consignes sont disponibles sur le site www.ecophyto-pro.fr

LA SEANCE EST LEVEE A 13h00